



Abandon de poste lors de mon service

Par **yves21**, le **05/06/2008** à **19:55**

Bonjour,

J'ai quitté mon travail 1 heure avant la fin de mon service car j'étais souffrant. Je me suis rendu dès le lendemain chez mon médecin qui m'a établi un certificat médical attestant de mon état. A la suite de cette absence j'ai reçu une lettre en main propre de mon employeur faisant état d'un abandon de poste. J'aimerais connaître les risques encourus. Est-ce une faute grave ou une faute lourde sachant que je travaille dans cette imprimerie depuis 17 ans.

Merci de me répondre rapidement car je suis convoqué ce lundi par mon directeur.

Avec tous mes remerciements.

YVES COURANT